

Image not found or type unknown



Atd et creances huissiers

Par **katkot**, le **03/05/2013 à 19:16**

bonjour, je suis au chomage et de mai a juillet inclus le pole emploi versera la moitie de mes allocations au tresor public suite atd. compte tenu de cette situation fragilisante, j'ai informe les 2 huissiers qui gerent des creances me concernant que je ne pourrais pas regler mensuellement les sommes que je regle habituellement pendant ces 3 prochains mois, or un des huissiers m'a repondu que malgre l'atd je dois maintenir mes reglements, ou il se verra oblige de reprendre la procedure ! que puis je faire, que dois je faire ? merci de votre aide